ART. 4 N° CL204

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mai 2018

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES - $(N^{\circ} 778)$

Adopté

AMENDEMENT

N º CL204

présenté par Mme Louis, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 13, substituer au mot :
« au »,
les références :
« aux II et III du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.